



LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

(Conformément à l'article 961.4(2) du Code Municipalité de Massueville)

Conformément à l'article 961.4(2) du Code municipal, la municipalité du Village de Massueville dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même contractant, lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Danis construction inc.	438 573 \$	Travaux sur les rues de Varennes et Saint-Nicolas et rue Cartier
GAD Brouillard	33 553 \$	Déneigement des rues 2017-2018